



وزارة البيئة والتنمية المستدامة
**Ministère de l'Environnement
et du Développement Durable**

مديرية النظم والاتفاقات متعددة الأطراف
**Direction de la Réglementation et
des Accords Multilatéraux**

Le Directeur

المدير

Nouakchott, le : **12 8 SEP 2026**
انواكشوط، في
N° : _____ الرقم

100002

**Objet : Autorisation de prélèvement, d'exportation et d'analyse d'échantillons
sédimentaires – Projet AEGIS**

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable à la Direction de la Réglementation et des Accords Multilatéraux autorise Monsieur Daniel Bilyeli, agissant dans le cadre du projet AEGIS – Ancient Environmental Genomics Initiative for Sustainability, coordonné par l'Université de Copenhague – Globe Institute, en collaboration avec le Pr Abdellahi Mohamed Vall HMEYADA, à réaliser en Mauritanie, à compter de l'année 2027, des travaux de recherche scientifique portant sur :

- le prélèvement de carottes et d'échantillons sédimentaires ;
- l'étude de l'ADN environnemental ancien (aeDNA) contenu dans ces échantillons ;
- l'exportation des échantillons vers le Danemark pour extraction, séquençage et analyses scientifiques ;
- l'analyse bioinformatique et la publication des résultats scientifiques ;
- le dépôt éventuel des données de séquence dans des bases de données scientifiques internationales reconnues.

Les activités autorisées sont exclusivement destinées à la recherche scientifique et non commerciale. Les échantillons et ressources génétiques concernés ne peuvent faire l'objet d'une exploitation commerciale ni être transférés à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des autorités mauritaniennes compétentes.

L'origine mauritanienne des échantillons devra être mentionnée dans les publications et bases de données scientifiques pertinentes.

La présente autorisation est délivrée sous réserve du respect de la législation et de la réglementation mauritanienne en vigueur, notamment celles relatives à l'accès aux ressources génétiques, au partage juste et équitable des avantages, au transport et à l'exportation des échantillons.

Demba Camara
Point focal du protocole de Nagoya-Mauritanie

